

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 15 avril 2020

Au cours de sa séance du 15 avril 2020, le Conseil a notamment :

CYCLE D'ORIENTATION

- accepté les comptes de l'Association du CO Fully-Saxon du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 et du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

CORONAVIRUS

- approuvé les mesures en faveur des activités locales

COMMERCES ET PATENTES

- délivré l'autorisation d'exploiter Venti Qualità Italiana à Monsieur Massimo Genovese
- décidé d'accorder un soutien financier aux jeunes chambres internationales de Crans-Montana et Sion pour la plateforme de soutien aux commerçants valaisans

TRIAGE FORESTIER

- accepté les comptes 2019 du Triage forestier Collonges-Dorénaz-Fully

BOURGEOISIE

- adjugé le mandat d'architecte pour la rénovation de l'alpage de Randonnaz au bureau Joakim Staub à Fully

AGRICULTURE

- adjugé les travaux de mise à jour des aires de remplissage et station de lavage à l'entreprise Agrigroupe Sàrl, à Charrat
- informé que la situation de la main-d'œuvre saisonnière préoccupe depuis le début de la crise les organisations professionnelles de l'agriculture et les autorités, tant sur le plan fédéral, cantonal et communal, et tout particulièrement pour le secteur des cultures spéciales (arbo, viti et maraîchère). Les éléments évoluant rapidement au fil des jours, il est absolument nécessaire d'actualiser en permanence les informations. A ce titre, tous les exploitants qui recherchent de la main d'œuvre saisonnière sont priés d'annoncer leurs besoins sur les deux plates-formes spécifiques à l'agriculture :
 - o Canton <https://www.vs.ch/fr/web/sca/faq>
 - o Confédération <https://www.agrix.ch/>
- décidé d'insérer cette information sur le site internet de la Commune
- confirmé que le Conseil d'Etat a approuvé le message à destination du Grand Conseil concernant le dossier du PDR (projet de développement régional)

AFFAIRES SOCIALES

- validé les comptes 2019 de l'Association Planète Enfants

BÂTIMENTS

- adjugé les travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture plate sur le hall d'entrée de la salle de gym de Charnot à l'entreprise Staub Fils SA à Charrat
- adjugé les travaux de remplacement des lames en bois sur les gradins extérieurs à Saxé à l'entreprise Raymond Dorsaz

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : 2019-177 Séraphin Morisod & Fils SA, Chemin de Verdun 4 – 1872 Troistorrents

Situation : Plaquet, Rue Bayard, Folio 29, parcelle No 17059, zone moyenne densité

Objet : construction d'une habitation individuelle, Minergie

Requérant : 2019-230 Bessero Stéphane, Rue de Prévent 5 – 1926 Fully

Situation : Buitonne, Folio 59, parcelle No 8913, Zone village

Objet : transformation et agrandissement d'une habitation individuelle avec changement d'affectation d'une grange, forage pour sonde géothermique (cette publication annule et remplace celle parue dans le BO n°1 du 03.01.2020)

Requérant : 2019-200 ASV Construction SA, Rue du Châble-Bet 41 – 1920 Martigny

Situation : Yvaux, Ch. des Jardins, Folio 16, parcelles Nos 5866 et 5935, zone collectifs et hors zone à bâtir (5935)

Objet : construction d'une habitation individuelle avec couvert à véhicules, pompe à chaleur air-eau extérieure et piscine enterrée

COURS D'EAU

- approuvé les comptes 2019 de l'association pour l'entretien des canaux de la plaine du Rhône

MOBILITE DOUCE

- validé le plan directeur de la mobilité douce de la commune de Fully

SERVICES INDUSTRIELS

- adjugé l'étude globale subventionnée du captage de Lousine pour l'alpage de Randonnaz au bureau RWB à Martigny et l'étude géologique au bureau Tissières SA à Martigny
- accepté le montant supplémentaire de l'offre de DEC Groupe SA concernant le dossier Buitonnaz d'en Haut

MENSURATIONS

- mandaté le bureau G2R à Riddes en tant que géomètre pour le relevé des nouveaux bâtiments construits pour 2020, afin d'avoir des plans de mensuration à jour.

ECOLES

- dédié des engagements suivants :
 - o 7H Madame Amélia Carron pour une durée indéterminée
 - o 3H/5H Madame Mélanie Debons, pour une durée indéterminée
 - o Enseignement spécialisé Madame Maria Santoro pour une durée d'une année.